



# TENNIS CLUB DE LA SOURCE

## INFORMATIONS PRATIQUES

Avril 2024

### COTISATIONS

L'ensemble des cotisations adultes et jeunes donnent droit à l'usage permanent des courts de tennis pendant toute la période comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août selon les modalités du Règlement Intérieur. Les membres ayant payé leur cotisation de l'année en cours peuvent en outre, s'ils le désirent, utiliser gratuitement les autres installations sportives du club, pendant leurs périodes et horaires d'ouverture.

Des cotisations temporaires sont prévues en fin de saison. L'Assemblée Générale du Club a lieu, chaque année, fin septembre / début octobre à la fin de l'exercice social du Club.

### HEURES D'OUVERTURE

Les courts de tennis sont ouverts de 8 heures à 22 heures tous les jours, la piscine selon les indications formulées à proximité du bassin, et le club-house selon les horaires publiés sur le site internet et à son entrée.



### TENNIS

**\*\* Pour jouer** : les réservations de l'ensemble de nos six courts se font en ligne à l'aide de l'application digitale fédérale TEN'UP et à partir de tout poste informatique (ordinateur ou tablette) ou smartphone. Merci de vous reporter à la feuille « REGLEMENT TENNIS ».

**\*\* Licence - assurance F.F.T.** : conformément aux statuts de la Fédération Française de Tennis à laquelle le Club est affilié sous le numéro 57.95.0240 (Ligue d'Ile de France de Tennis / Comité Départemental de Tennis du Val d'Oise), l'inscription tennis implique obligatoirement la prise d'une licence – assurance multi-raquettes FFT délivrée par le club. Les membres déjà licenciés dans un autre club doivent le signaler en s'inscrivant et fournir une photocopie de leur licence de l'année en cours. Les modalités d'assurance complémentaire offertes à chaque licencié par la Fédération sont affichées dans l'enceinte du Club-House et laissées à la libre appréciation de chaque membre.

**\*\* Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition** :

Le Comité Exécutif de la FFT, a pris, conformément aux dispositions de la loi N°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le Sport, la décision de supprimer, pour les personnes majeures, l'obligation de présenter un certificat médical lors de notre première inscription ou de notre renouvellement d'inscription,

Le TC SOURCE recommande de prendre néanmoins l'avis de votre médecin traitant ou de vous assurer, via le questionnaire de santé « QS – SPORT » CERFA N° 15699\*01, qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie, et décharge(nt) le TC SOURCE de toute responsabilité à ce sujet.

Pour les personnes mineures, le processus « QS – SPORT » est conservé.

**\*\* Leçons de tennis** : des professeurs ou moniteurs de tennis, diplômés d'Etat, sont à la disposition des membres du Club pour donner, sous leur responsabilité, des leçons individuelles ou collectives, de l'initiation à l'entraînement ; les contacter directement.

#### °° Jeunes

Le mercredi, éventuellement les soirs de semaine et le samedi, des cours collectifs, payants, allant de l'initiation au baby-tennis à l'entraînement pour la compétition, ouverts à tous les jeunes du Club de moins de 19 ans dans l'année, sont organisés par le Club, de mi septembre à mi juin (en dehors des périodes de vacances scolaires).

Ces cours sont organisés sur le court couvert en terre-battue de fin septembre au début des vacances scolaires de Pâques, et sur les courts découverts ensuite. Les inscriptions à ces cours ont lieu en juin et au début du mois de septembre, en même temps que le renouvellement des inscriptions au Club.

La Fête de l'Ecole de tennis a lieu chaque année au début du mois de juin.

Un déplacement, le premier mercredi des Internationaux de France de Roland Garros, est organisé pour les jeunes, en fonction des places attribuées au club par la FFT.

## **\*\* Adultes**

Des cours collectifs payants sont organisés tout au long de la saison, et sous leur entière responsabilité, par nos enseignants de tennis brevetés d'État, à la demande des membres. Merci de les contacter directement.

**\*\* Tournois** : des championnats intérieurs homologués, messieurs et dames, - Challenge François BERTHAUD -, sont organisés pendant la saison dans toutes les catégories d'âge (des jeunes aux vétérans).

Un grand tournoi Open seniors et vétérans est organisé chaque année pendant deux semaines durant l'été (fin juillet – début août), ainsi qu'un tournoi Open Jeunes dans le courant du mois de juin.

**\*\* Interclubs par équipes** : le T.C. SOURCE engage de nombreuses équipes (de l'ordre d'une quinzaine), des poussins aux vétérans dans les Championnats Interclubs par équipes du Val d'Oise, d'Ile de France, certaines qualificatives aux Championnats de France. De belles rencontres en perspective ; le calendrier des rencontres est affiché régulièrement à l'intérieur du Club-house et sur le site Web du Club.

**\*\* Court Couvert** : pour les membres désirant jouer l'hiver à heure fixe, le court couvert en terre-battue fait l'objet d'une cotisation spécifique valable du 1er octobre au 30 avril. Les cotisations « membres actifs avec tennis seniors-vétérans et étudiants » permettent la pratique du tennis sur le court couvert en terre-battue pendant l'hiver en formule Club, sur les heures laissées libres et non réservées à la saison (cf. Règlement Tennis).

Pendant la période d'été, du 1er mai au 30 septembre, ce court est à la disposition de tous les membres du club régulièrement inscrits.

**\*\* Court N° 3 TARKETT MELBOURNE** : le court en gazon synthétique (N°3) jouable par tout temps, est à la disposition des membres du Club pendant toute l'année. Il est maintenant éclairé, de même que le court N°2.

## **PISCINE**

La piscine est ouverte dès l'apparition des beaux jours, en principe de mai jusqu'au mois de septembre.



## **SALLES JEUNES**

Deux salles agréablement aménagées sont à la disposition des jeunes pour leurs propres activités (avec table de ping-pong et baby-foot notamment). Exceptionnellement ces salles peuvent servir à organiser des parties de Bridge ou des réunions.

## **ANIMATION**

Périodiquement, des compétitions amicales (ping-pong, pétanque, Beach Tennis, etc...), des animations tennis (tournois doubles surprises, tournois des familles, etc.....) ainsi que des repas ou soirées sont organisés, tout au long de la saison, afin de resserrer les liens d'amitié entre tous les membres (cf. programme « les Rendez-vous Tennis »). Un Restaurant avec Bar est ouvert et accessible toute l'année aux membres du Club et aux extérieurs. Réservation préalable obligatoire sur le 01 39 83 46 40.

## **INTERNET – FACEBOOK - INSTAGRAM**

Le T.C. SOURCE est l'un des premiers clubs de tennis à avoir créé son propre site Web.

Vous y trouverez toute une série d'informations complémentaires à ce document et les dernières actualités.

Pour y accéder, il vous suffit de faire : [www.tennis-lasource.fr](http://www.tennis-lasource.fr)

**Retrouver aussi toutes les infos sur la vie du Club sur les pages Facebook et Instagram du TC Source**

## **NOS LABELS**

